



NATATION

2025/2026

RAPPEL : LE PORT du BONNET de BAIN est OBLIGATOIRE pour tous les SCOLAIRES.

GROUCHY
TEL : 04.77.74.37.13

Saint-Étienne

5^{ème} PERIODE Du LUNDI 9 MARS au JEUDI 30 AVRIL 2026

Saint-Etienne, le 2 Mars 2026

Conseiller Pédagogique Référent ⇒ Severine ANSELMO

DATES	De 9 h 30 à 10 h 15	De 10 h 15 à 11 h	De 13 h 50 à 14 h 35	De 14 h 35 à 15 h 20
<u>LUNDI</u> 9-16-23-30 MARS 20-27 AVRIL	ST SAENS CAR à 9 h CROUZET Marjorie CM1/CM2 - 22	GRAND CLOS CAR à 9 h 45 GAUDELIER Laura CM2 - 26		
	ST SAENS CAR à 9 h LE GUILY Caroline CE2/CM1 - 20	GRAND CLOS CAR à 9 h 45 VACHER Thomas CE2 - 30		
	NB max autorisé dans le bus : 45	NB max autorisé dans le bus : 60		
<u>MARDI</u> 10-17-24-31 MARS 21-28 AVRIL			PETIT COIN CAR à 13 h 20 GRAEFF Elisabeth CP/CE1 - 25 ARNAREZ Charlotte CP/CE1 - 24 Dont CE1 de MALCLES Dominique NB max autorisé dans le bus : 56	TERRASSE PRM JOURDE Laurie CM1 - 22 TERRASSE PRM SAUTEREAU Marion CE2/CM1 - 20
<u>JEUDI</u> 12-19-26 MARS 2-23-30 AVRIL			GRAND CLOS CAR à 13 h 20 GAUDELIER Laura GRAND CLOS CAR à 13 h 20 VACHER Thomas NB max autorisé dans le bus : 60	ST SAENS CAR à 14 h CROUZET Marjorie ST SAENS CAR à 14 h LE GUILY Caroline NB max autorisé dans le bus : 45
<u>VENDREDI</u> 13-20-27 MARS 3-24 AVRIL	TERRASSE PRM JOURDE Laurie TERRASSE PRM SAUTEREAU Marion	PETIT COIN CAR à 9 h 45 GRAEFF Elisabeth ARNAREZ Charlotte Dont CE1 de MALCLES Dominique NB max autorisé dans le bus : 56	MOLINA CAR N°1 à 13 h 20 SOLTYSIAK/SANTARINI CP - 24 MOLINA CAR N°1 à 13 h 20 MONTET Fabien CM1/CM2 - 22 NB max autorisé dans le bus : 50	ST VICTOR BOURG CAR N°2 à 13 h 45 BARLET Sandrine CE1/CE2 - 23 ST VICTOR BREAT CAR N°3 à 13 h 45 BERTRAND David CP/CE1 - 22

PRM : classes qui se rendent à la piscine par leurs PROPRES MOYENS

CAR : classes transportées par les AUTOCARS CHAZOT, 1 rue Marcellin Allard, 42000 ST-ETIENNE, tel : 04-77-95-31-27

RESPECTEZ IMPERATIVEMENT LES HORAIRES NOTES SUR CE PLANNING

Ce PLANNING TIENT LIEU de CERTIFICAT D'ACTIVITE et ATTESTATION de PRISE en CHARGE

En cas de non-participation à une séance pour une raison quelconque, avertir le transporteur, le directeur de la piscine par téléphone et le **CAN PAR MAIL**